

- L'INDEPENDANT par Françoise Peytavi Le 22 janvier à 06h04

A Bouriège, les anti-éoliens accusent trois arrêtés de les prendre en otages

Éoliennes. Les anti-éoliens ont prévu des actions ciblées.

À Bouriège, les anti-éoliens du collectif des Résistants du pont du Rec dénoncent les trois derniers arrêtés mis en place par le conseil départemental. Il accuse également la société Valéco d'incurie dans la gestion du transport de marchandises vers le site d'implantation des éoliennes. *«Ces arrêtés bloquent de fait la route départementale 52 de 7 heures à 20 heures. Trois arrêtés en 10 jours, c'est beaucoup! Comme d'habitude, Valéco a dû s'apercevoir que les créneaux précédents ne suffisaient pas et le conseil départemental s'adapte à la compagnie dans un mépris total des populations qui ne peuvent plus circuler et qui sont prises en otage.»*

Le collectif des résistants du pont du Rec explique qu'aujourd'hui: *«Certains riverains ne peuvent plus rentrer et sortir de chez eux. Sans parler de l'état de la route puisqu'il n'y a plus de bitume à certains endroits et que les parapets des ponts sont inexistantes depuis le mois de mai.»* Il accuse également le conseil départemental d'être aux ordres de la société Valéco: *«Nous avons informé le conseil départemental de cet état de fait. Il nous a répondu qu'il transmettrait à la compagnie! On voit aujourd'hui s'il en était besoin, qui est responsable de la route!»*

Un neuvième arrêté qui énerve vraiment les contestataires: *«Cela nous prouve l'incurie de cette compagnie qui vraisemblablement ne sait pas organiser les transports d'éléments, ce qui nous laisse dubitatifs quant à la suite du projet.»* Les deux précédents arrêtés concernés, selon les anti-éoliens, l'installation de la fibre qui serait pratiquement bloquée par le projet éolien depuis de nombreuses semaines. *«Cette route est donc bel et bien bloquée de 7 heures à 20 heures et ce jusqu'au 2 février sauf, bien entendu, si Valéco décide de jouer les prolongations....»*

Le collectif prévient: *«Des éléments éoliens sont montés ces derniers jours mais nous attendons les plus volumineux et nous serons sur site dans le périmètre autorisé par la justice. Le créneau allant jusqu'à 20 heures signifie que les camions vont circuler de nuit ce qui fait courir des risques supplémentaires à tout le monde».*

A Bouriège les contestataires affirment qu'ils ne céderont pas leurs terres et tout un pan de l'économie touristique aux marchands de vent. Ils tiendront le siège et résisteront le temps qu'il faudra.